

Motion de limite de temps

... je tiens d'abord à dire, au nom de l'opposition officielle, que nous nous réjouissons de voir que, enfin, le gouvernement a fait la lumière sur la question.

Les députés de Sault-Sainte-Marie et de Lotbinière ont exprimé le même avis. On constate donc que la politique que traduit le bill C-58 a été annoncée il y a déjà près de dix mois, et que le 17 avril, il y a environ sept mois, on a déposé à la Chambre l'avis de motion de voies et moyens dont le bill s'inspire. Le lendemain, soit le 18 avril, le bill était adopté en première lecture. Le bill a été débattu en deuxième lecture les 8, 16, 20, 26 mai, le 4 juin et le 12 novembre, soit pendant six jours, ou au total 19 heures. En tout, 47 députés ont pris la parole: 12 libéraux, 30 conservateurs, 3 députés du NPD et 2 du parti créditiste.

Pendant ce long débat auquel nous avons consacré des heures sur une période de plus de sept mois, et de dix si l'on parle de la politique qu'il énonce, nous avons été exposés, publiquement et dans le privé, aux vues des personnes et sociétés touchées directement. Nous avons reçu l'avis de *Time*, de *Reader's Digest*, des radiodiffuseurs américains, de *Maclean's* et d'autres Canadiens intéressés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des media. Nous avons entendu revendications et contre-revendications; bruits et contre-bruits, mais tout ce que nous avons eu jusqu'ici à la Chambre des communes c'est de la «parlote.»

Des voix: Oh, oh!

M. Anderson: Nous n'avons plus besoin d'en discuter beaucoup.

Une voix: Que faites-vous? Où étiez-vous?

Des voix: Oh, oh!

M. Anderson: Nous avons eu 19 heures de discussions et le gouvernement propose cinq autres heures. Après quoi, pour pouvoir prendre des décisions, la Chambre aura besoin de faits et c'est en comité qu'on les obtient et non pas à la deuxième lecture. Le comité permanent de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts peut appeler des témoins. Les intéressés et les représentants de *Time* et de *Reader's Digest* peuvent comparaître devant lui et exposer les faits; le comité peut ensuite prendre une décision en connaissance de cause. En fin de compte, la Chambre pourra donc prendre une décision en se basant sur la réalité et non pas, comme cela a déjà été le cas lorsqu'on ne disposait pas de beaucoup de faits, en se basant sur des positions de principe et sur d'autres éléments extérieurs.

Il est temps que le bill soit envoyé en comité. Les personnes qui s'inquiètent beaucoup à propos de cette question ont le droit d'exposer leurs vues publiquement. Le gouvernement ne veut pas du tout limiter indûment le débat.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Où étiez vous?

M. Anderson: Le gouvernement ne veut pas limiter indûment le débat, surtout à propos d'une mesure relative

[M. Anderson.]

aux moyens de communication. On ne peut toutefois pas nier que 24 heures de débat doivent suffire amplement pour exposer tous les points de vue. Il est temps, «grand temps» pour reprendre les paroles du député de York-Simcoe, de renvoyer le bill au comité. Ainsi soit-il!

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, les propos du député de Comox-Alberni (M. Anderson) indiquent assez clairement qu'il vient juste d'arriver et n'a pas entendu les discours du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) et du chef de l'opposition (M. Stanfield).

Une voix: Il a eu bien de la chance.

M. Baker (Grenville-Carleton): Ce qui ressort de ces discours, surtout de celui du chef de l'opposition, c'est que l'on n'a consacré que trois heures et demie aux directives d'application du bill. Je crois que le député n'a rien compris. Personne ne peut nier qu'un très grand nombre de députés ont pris la parole à la deuxième lecture. J'aurais bien voulu qu'il y en eût davantage du côté du gouvernement, au lieu de voir ces députés, assis comme des animaux dressés, appuyer tout ce que fait le gouvernement, que ce soit bien ou mal. Je suis heureux qu'il y ait à la Chambre quelques députés capables d'intervenir pour dénoncer nos dirigeants. Il y en a peu pour le faire de ce côté-là de la Chambre, et le député de Comox-Alberni n'est pas de ceux-là. Ce que le chef de l'opposition a voulu dire, c'est que l'on n'a conservé que trois heures et demie de débat aux lignes directrices et à leur mode d'application, alors que c'est là l'essence même du bill.

Quelqu'un a demandé à quoi sert le Parlement. C'est un endroit où l'on discute ces questions. J'ai écouté les arguments invoqués et lu la déclaration du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien) à propos de la longueur du débat. Tout cela n'a fait que montrer à quel point le président du Conseil privé a failli à sa tâche de diriger les travaux de la Chambre. Le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) l'a qualifié de stupide. Pour ma part, je ne suis pas ici depuis assez longtemps pour me permettre de le faire.

● (1610)

M. MacFarlane: Il n'a pas dit cela; il est trop distingué.

M. Baker (Grenville-Carleton): Mais je suis ici depuis assez longtemps, monsieur l'Orateur, et je me suis suffisamment occupé d'organiser les travaux de la Chambre durant cette brève période pour savoir que l'organisation de la Chambre est stupide. Des députés de tous les partis désirent réformer le Règlement. J'ai fait inscrire au *Feuilleton* un bill privé relatif à l'ordre des travaux, et le député de Peace River (M. Baldwin) a indiqué dans un exposé détaillé l'organisation qui lui semble judicieuse pour nos travaux. Mais ce que personne n'a dit, c'est que nos travaux devraient être organisés de façon à ce que les députés, qu'ils soient du parti au pouvoir ou de l'opposition, devraient être muselés lorsqu'il s'agit d'une question d'intérêt public.